

II

*Le Ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne à  
l'Ambassadeur du Canada à la République fédérale d'Allemagne*

LE MINISTRE FÉDÉRAL  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Bonn, le 28 août 1964

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 21 août 1964 dont le texte, dans sa traduction allemande, se lit comme il suit:

«Auf Weisung meiner Regierung habe ich die Ehre, den Abschluß eines Abkommens zwischen unseren beiden Regierungen über den Austausch von verteidigungswissenschaftlichen Informationen, wie es in der beigefügten Vereinbarung niedergelegt ist, vorzuschlagen.

Falls dieser Vorschlag für Ihre Regierung annehmbar ist, habe ich die Ehre anzuregen, daß diese Note einschließlich der beigefügten Vereinbarung und Ihre entsprechende Antwort ein Abkommen zwischen unseren beiden Regierungen darstellen, das nach einem Monat vom Datum Ihrer Antwort an gerechnet in Kraft treten wird».

Au nom du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement fédéral agréé votre proposition concernant la conclusion d'un Accord relatif à l'échange de renseignements sur la science intéressant la défense, et qu'il accepte que cet accord entre en vigueur un mois après la date de la présente Note.

Agréez, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

GERHARD SCHRÖDER

Son Excellence  
Monsieur John Starnes  
Ambassadeur du Canada  
Bonn